

E-archiviste, un archiviste pas comme les autres ?

Vanina Joveneau, Coline Winkler

Citer ce document / Cite this document :

Joveneau Vanina, Winkler Coline. E-archiviste, un archiviste pas comme les autres ?. In: La Gazette des archives, n°240, 2015-4. Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain? pp. 281-293;

doi : 10.3406/gazar.2015.5308

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_240_4_5308

Document généré le 01/02/2018

E-archiviste, un archiviste pas comme les autres ?

Vanina JOVENEAU

Coline WINKLER

Naissance du poste aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

En 2005, les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ambitionnent de numériser l'état civil, les minutes notariales basques, mais également une partie des séries anciennes et modernes, afin de les mettre en ligne, accompagnés de leurs instruments de recherche. Elles souhaitent également informatiser le catalogue des bibliothèques. Pari gagné, quatre ans plus tard, avec la mise en ligne du site Internet, mais le défi était loin d'être terminé. Le site Internet, constitué à l'origine d'un site éditorial et d'une solution de mise en ligne des documents et des catalogues, est désormais accompagné de quatre applications, nées entre 2011 et 2015, les sept millions d'images originellement mises en ligne sont désormais passées à neuf millions, et la production d'instruments de recherche du service depuis 2006 est informatisée. En dix ans, le service a vu naître et se développer une offre numérique abondante. Pour accompagner ce changement assez radical, un poste a été créé, celui d'e-archiviste. Il lui revient de réfléchir aux impacts et aux usages de l'informatique dans les relations entre archives, archivistes et lecteur/utilisateurs. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il participe notamment à la politique de diffusion des archives par le biais des outils numériques. Les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques sont alors, en 2006, l'un des premiers services d'archives à se doter d'une telle fonction. Nous l'avons occupée de septembre 2006 à avril 2009, et depuis septembre 2011, ce qui nous permet d'esquisser le bilan de dix ans d'activités. Ces dix années sont l'occasion de s'interroger sur la place de l'e-archiviste et sur l'évolution de ses missions, en

s'appuyant sur le cas des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Comment le numérique a-t-il créé un nouveau pan de notre métier ? Comment a-t-il maintenu ou détruit certaines de nos habitudes archivistiques ? Comment a-t-il modifié les écarts entre services d'archives ?

Être e-archiviste

Des motivations et des illusions

« Ne passez pas cet entretien, les postes d'e-archiviste ne sont pas très intéressants. » (un archiviste, 2011)¹

L'e-archiviste est d'abord un professionnel décidant de postuler sur un emploi au profil atypique. Ses motivations peuvent être variées, mais elles esquissent son portrait, et celui de son poste. Entre 2006 et 2011, les motivations n'ont guère changé. Il s'agit tout d'abord de l'un des rares postes où l'expérience n'est pas exigée, affirmation sans doute à pondérer en 2015. Bien sûr, un intérêt pour les technologies de l'information est souhaité, même s'il n'est pas une absolue nécessité. C'est également l'un des seuls postes où le fait d'être jeune est un atout. Le poste est vécu comme un *challenge*, une porte ouverte vers le progrès. On peut aisément se le figurer comme une mission d'avenir, une expérience valorisante pour le futur. Après tout, n'est-ce pas à lui qu'on demande d'appréhender les techniques et technologies qui seront demain la norme ?

Pourtant, cette affirmation est à nuancer. Les aspects parfois extrêmement complexes et gratifiants dans l'exécution de ce poste ne sont pas les plus recherchés par la suite. S'il va sans dire que ce poste offre une solide expérience, on reproche aux personnes qui en sortent une trop grande spécialisation. L'e-archiviste n'est qu'un cadre expert. Les perspectives d'évolution de ses missions peuvent être assez faibles. L'avenir du poste est surtout d'en sortir ou de s'y enfermer.

¹ Les citations sont toutes extraites de conversations réelles entendues par l'une de nous deux, voire répétées à chacune. Pour le respect de leur vie privée, nous avons préféré en taire les auteurs.

Observer ce qui motive le départ vers un autre poste est donc aussi un révélateur de ce qu'il est. Le poste d'e-archiviste dans les Pyrénées-Atlantiques est celui qui a connu le plus grand *turn-over*¹ ces dernières années. La lassitude d'une dépendance avérée au service informatique peut très vite faire son apparition. Face à un travail complexe et varié, qui exige souvent de confronter les points de vue archivistiques, mais qui s'appuie beaucoup au quotidien sur d'autres services, l'e-archiviste peut vite se sentir seul... La présentation des missions de l'e-archiviste peut expliquer certaines désillusions par rapport à ses ambitions initiales et également ses réussites.

Des missions tournées vers les archives

« Je n'arrive pas à ouvrir les photos de mon petit-fils, tu peux venir m'aider ? »
(une secrétaire, 2009)

Définir les missions d'un e-archiviste, c'est d'abord une lapalissade : il n'est pas un informaticien. Cette confusion est d'autant plus marquée quand l'e-archiviste fait son entrée en même temps que s'informatise le service. Il est alors nécessaire de faire comprendre que les compétences en archivistique sont l'atout majeur pour ce poste. Cette affirmation n'est pas corporatiste. L'e-archiviste sera amené à défendre les demandes des Archives face à des interlocuteurs qui souvent les méconnaissent voire ont des intérêts divergents. Il est difficile de concevoir comment cela peut être fait par une personne étrangère au métier². Les tentatives d'installation d'un informaticien à ce poste se sont soldées par des échecs dans le département.

En dix ans, force est de constater que les attributions d'un e-archiviste ont fortement évolué. Comptant parmi les pionniers de l'encodage EAD et de la numérisation de masse, les Archives des Pyrénées-Atlantiques demandaient en 2006 des missions d'une grande technicité à leur e-archiviste : encodage selon une politique de conversion, création de l'éditeur en ligne et du site Internet, contrôle des opérations de numérisation, gestion des serveurs, formation des agents néophytes. Aujourd'hui, parce que les bases de la politique de mise en ligne ont été validées, parce que la conception fait place à la poursuite du travail initié par des agents formés à ces questions, le travail de l'e-archiviste

¹ Cinq changements en dix ans.

² Mais loin de nous l'idée de dire que ceci est impossible !

donne au quotidien une place beaucoup plus grande à la valorisation. Une part importante du travail consiste à alimenter le site, créer de nouvelles applications tirant avantage des nouveaux modes de communication, réfléchir aux enjeux de communication pour un service, questions non moins techniques, mais d'une technicité très différente. En outre, l'e-archiviste doit affronter la montée des problèmes juridiques sur Internet (réutilisation des informations, droit à l'image, gestion des délais de publication en ligne et des différences avec ceux de communicabilité, gestion des données nominatives) et du rôle de veille : il faut gérer une forme de concurrence avec les sites de particuliers. Sa place au sein de la démarche d'archivage électronique est passée de celle de conseiller à un rôle très ténu. Le pilotage du projet est assuré par la direction aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Ayant perdu de sa technicité apparente, peut-être parce qu'il parle plus de communication que de format de données, l'e-archiviste n'est plus perçu comme une personne ressource sur ce sujet. On ne peut évidemment pas faire fi des personnalités en poste pour comprendre ces évolutions. Mais en observant d'autres changements, il est difficile de ne pas y voir aussi une transformation des intérêts de notre profession.

Restent tout de même des caractéristiques communes aux e-archivistes :

- la capacité au dialogue, avec de nombreux partenaires très différents, en gardant sa technicité initiale ;
- l'obligation de « mouvement perpétuel » dans un travail où la rapidité et la réactivité sont de plus en plus un impératif. On ne peut s'empêcher de regretter l'inévitable temps de retard entre les formations initiales en archivistique et les activités en poste.

Certaines missions sont aussi restées les mêmes, comme celle, souvent mésestimée, de la conservation d'une masse grandissante d'informations, d'interfaces et d'applications.

L'insertion dans le service

« J'ai vérifié sur le site depuis chez moi » (une collègue, 2012)

Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'e-archiviste a bénéficié d'un interlocuteur privilégié au sein du service, le directeur. Sans la vision et une volonté forte de

la direction, ce poste ne peut pas se développer voire exister. L'e-archiviste a besoin de son soutien pour mener des politiques difficiles mais nécessaires, et qui engagent le service. Une décision ambitieuse comme le choix d'encoder tous les instruments de recherche en XML-EAD n'est pas un choix facile¹. C'est avant tout un pari sur l'avenir. Résister à l'attrait des bases nominatives XLS relève du même défi. Le profil donné au poste dans les Pyrénées-Atlantiques traduit une ligne de conduite claire. La numérisation n'est plus une attribution de l'e-archiviste car elle fait maintenant partie de la politique de conservation des fonds et non de diffusion.

En dehors de la direction, force est de constater que l'e-archiviste, qui exerce pourtant des missions transversales, peut se sentir isolé. Tout d'abord, dans le cas des Pyrénées-Atlantiques, il n'a pas d'équipe et doit seul gérer un des plus gros budgets du service, une haute responsabilité en temps de crise financière. La formation des archivistes a fait progresser les compétences en ce domaine mais il reste que l'e-archiviste peut rencontrer des difficultés, en particulier de langage. Comme un archiviste itinérant, il est souvent seul face à ses décisions. D'ailleurs, quand le conseil général a lancé une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC), l'e-archiviste a été consulté pour l'élaboration de la fiche métier « webmestre » avec celui de la direction de la Communication². Par contre, la fiche des archivistes ne mentionne absolument pas les actions spécifiques à ce poste.

Dans le même temps, son travail dépend actuellement beaucoup de celui des autres, et il est (presque) directement visible par tous, de leur poste de travail comme de chez eux. Même si ce n'est que la partie immergée de l'iceberg, les agents peuvent suivre en direct l'évolution du site, ou en avoir l'impression, sensation qui n'est pas tous les jours agréable.

Si l'e-archiviste est un archiviste au profil atypique, du fait de sa position et de ses responsabilités dans un service comme celui des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, on peut se demander si ceci influe sur sa pratique du métier, et si la place accrue qu'a l'informatique change son rapport aux documents.

¹ Le lancement de la politique de rétroconversion a été impulsé par Gérard Ermissé.

² Jolie promotion en somme !

Les archives à l'heure du numérique : une approche matérielle métamorphosée

Un rapport dématérialisé de l'e-archiviste aux documents

« Moi je fais des études d'histoire pour ne pas finir comme vous » (un lecteur, 2007)

L'e-archiviste a des rapports complexes et parfois ambigus aux documents. Les tâches classiques de l'archiviste comportent toujours une dimension matérielle : le classement entraîne le dépoussiérage et le conditionnement, l'entrée d'un fonds, la vérification de son état sanitaire, la communication, le reconditionnement éventuel. Les travaux de l'e-archiviste lui permettent de connaître la majeure partie des fonds sans les avoir tenus en main. Lors des opérations de numérisation, le contrôle est l'occasion de voir des millions de vues. Qui a compulsé deux millions d'images d'état civil dans sa carrière ? Mais le rapport au document est plus que ténu, situation difficile à assumer pour un archiviste.

Lors de la numérisation des fonds en 2006, la majorité des instruments de recherche est passée sous les fourches caudines de l'encodage en XML-EAD. La rétroconversion¹ a porté sur plus de 500 instruments de recherche. Ainsi, la totalité des inventaires des séries anciennes a été restructurée afin d'être publiée sur le site. La restructuration d'un instrument existant afin de l'éditer en version numérique est un exercice périlleux et frustrant. L'e-archiviste peut certes se targuer d'avoir relu de fond en comble l'ensemble des instruments de recherche. Mais l'exercice consiste uniquement à la lecture des introductions et à la compréhension des structurations d'inventaires, le retour aux documents étant très rare par manque de temps. Il est déjà très compliqué de structurer les informations de façon compréhensible lors d'un classement ; aussi ne pas dénaturer un instrument lors de la conversion est une gageure, d'autant plus lorsque l'on travaille sur un inventaire sommaire du XIX^e siècle. Mais travailler sur 500 instruments de recherche, il en restera toujours quelque chose. Corde souvent méconnue de l'arc de l'e-archiviste, il s'avère être un fin connaisseur des fonds. Il en a en effet une vision d'ensemble, qui est une plus-value non

¹ L'encodage des instruments de recherche en XML-EAD a été réalisé en deux temps : rétroconversion des instruments de recherche de l'état civil, de quelques séries anciennes, modernes et fonds privés, ainsi que des archives communales du Pays basque en 2003-2004 ; les instruments de recherche suivants en 2006-2007.

négligeable pour un service. Ceci reste vrai, à une échelle moindre, après les grandes opérations de conversions : l'e-archiviste voit passer entre ses doigts tous les instruments de recherche produits par le service, et travaille sur la valorisation de nombreux fonds. On engrange donc à ce poste une masse de données importantes, mais incorporelles, et on pourrait presque oublier que l'on est archiviste.

Pourtant, que fait l'e-archiviste sinon classer un nouveau fonds lorsqu'il gère le serveur ? Il travaille sur le nommage des images comme on cote un fonds, il structure l'arborescence des dossiers comme on classe, il s'assure de la pérennisation des données et s'informe sur le support de conservation comme on le ferait pour un document papier.

Communication des fonds

« Je crois qu'il y a une erreur sur l'inventaire, vous avez mis omis un "a" dans le mot cahier » (un lecteur, 2010)

L'e-archiviste détient un savoir, une connaissance des fonds, et la plus grande clé d'entrée pour y accéder. L'outil numérique donne un accès inégalable aux fonds. Lorsque l'on se désolé de 8 000 connexions mensuelles sur e-archives ou de 1 000 connexions sur le dossier pédagogique en ligne, on oublie que de tels chiffres de fréquentation étaient impossibles sans Internet. On est bien évidemment en droit d'attendre plus d'informations théoriquement accessibles à tous, mais il ne faut pas oublier qu'elles sont aussi sans médiation dans la jungle d'Internet. Et il appartient au seul e-archiviste de mener ce safari. Dans le département, à une organisation initialement collégiale (création de contenus par un comité et alimentation du site par l'e-archiviste seul) a succédé une organisation donnant plus de responsabilités à l'e-archiviste, mais l'isolant également (rédaction de la ligne éditoriale après examen des propositions nées du service par l'e-archiviste, qui prend ensuite en charge la rédaction des contenus et leur mise en ligne). Cette position n'est certes pas la plus répandue au sein des services d'archives puisqu'il est quasiment l'unique rédacteur des contenus mis en ligne. Ceci ne signifie bien évidemment pas qu'il est le seul à alimenter le site, puisque beaucoup d'archivistes lors de classements ou de recherches font part de leurs découvertes, de documents à mettre en valeur. De plus, il a besoin de ses collègues pour animer le service, animation dont le site

se veut la vitrine. Cette grande responsabilité n'est pas toujours reconnue comme telle.

Dans cette course à l'image, il fait certes figure de passage obligé : il relaie les informations, est le miroir des activités du service. Et le miroir peut être déformant et faire fi de prérogatives d'archivistes.

La représentation numérique des originaux

« Après la numérisation, vous pouvez tout jeter non ? » (un lecteur, 2007)

Pourquoi dépenser autant d'argent pour conserver des documents déjà copiés ? Voici un poncif qu'un archiviste va entendre au moins une fois dans sa carrière. Si vous n'êtes pas archiviste, la question n'est pas si dénuée de sens. Il y a 10 ans, les services d'archives ne connaissaient pas les internautes. Ils étaient uniquement confrontés à des lecteurs, qui jusqu'à présent consultaient avec plaisir les documents en salle et se trouvent désormais relégués chez eux pour le faire. On a oublié qu'au début des grands projets de mise en ligne, nombreux furent ceux qui affichèrent leur mécontentement à l'idée de ne plus consulter les documents originaux¹, plus frappés par le droit qu'on semblait leur retirer que par les avantages de cette nouvelle situation. Actuellement, nos projets d'envergure consistent à transformer les originaux en données numériques. Le document original perd son intérêt, voire sa légitimité. Le lecteur/internaute ne semble plus désirer le rapport avec le document. Il souhaite simplement connaître les dates anniversaires de ses aïeux. Finalement, pourquoi ne pas les détruire si on a une base qui récapitule l'ensemble des données ? Il est nécessaire d'expliquer que nos intentions ne sont pas de remiser les documents mais de les conserver en les communiquant autrement. Difficile équilibre entre l'envie de vouloir communiquer toujours plus et le risque de créer des comportements consuméristes chez nos lecteurs. La recherche scientifique est également pénalisée par cette boulimie de l'information. D'énormes budgets humains et financiers sont alloués à la

¹ Nous avons ici une pensée pour M. S. : lecteur aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques pendant 15 ans, il a affirmé qu'il ne reviendrait jamais aux Archives et ne consulterait plus les documents, même depuis chez lui, si les minutes notariales étaient numérisées. Après avoir demandé, et obtenu, une présentation du projet de numérisation et de mise en ligne, il a malheureusement tenu parole.

numérisation mais aussi au labeur pour les rendre accessible « rapidement ». Nous dépensons 50 000 euros en numérisation alors que nous ne consacrons que 35 000 euros pour la restauration, 3 agents sont affectés pendant 2 mois au contrôle intégral de ces opérations. Car l'exigence de mise en ligne semble toujours accrue¹. Ces efforts sont faits sans respecter les documents, on n'accède qu'à une représentation erronée, où il n'existe plus par exemple de registre. Sur les microfilms, chaque bobine s'ouvrait sur une description matérielle du document, ce qui n'est plus le cas avec la numérisation. Pire, les beaux documents, faciles à valoriser, ou ceux les plus demandés sont surreprésentés par rapport à l'état des fonds d'un service.

L'exemple le plus criant de cette évolution des représentations des documents d'archives est leur premier reflet, l'instrument de recherche. Un grand investissement en temps et en moyens humains est fait par les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques pour réorganiser les vues de l'état civil en ligne par type d'acte et tranche chronologique. Pourtant, le désordre apparent et l'obligation de rechercher un acte dans plus de mille vues ne sont que l'héritage de la recherche qu'il fallait auparavant faire sur microfilm, sinon dans les documents originaux. Dans une salle de lecture, peu de gens vous demandent d'ouvrir le registre de baptême à la bonne page sur leur table. L'accès aux documents a été transformé plus profondément que du seul fait de leur mise en ligne. La recherche thématique se généralise alors que la contextualisation des résultats régresse. Certains instruments de recherche sont construits pour une mise en ligne en dépit des principes de respect des fonds. C'est le cas de l'instrument de recherche de l'état civil qui mêle les collections départementale et communale, auxquelles viennent s'ajouter les tables décennales, sans que personne ne soit choqué de l'absence de cote dans l'instrument de recherche.

En dix ans, l'e-archiviste s'est installé, il a vu se modifier son rapport au document mais, surtout, il a connu un changement de son environnement. La relation avec ses principaux interlocuteurs traduit une évolution de son métier.

¹ Dans l'enquête auprès des internautes menée en 2014 par le ministère de la Culture et de la Communication, la première attente des internautes sur le site Internet est d'accéder à davantage de documents malgré plus de 8 millions d'images issues d'une grande diversité de fonds déjà en ligne et au désespoir du responsable des fonds iconographiques et des numérisations qui ne peut plus classer, faute de temps.

Le bon archiviste, la brute informaticienne et le méchant lecteur

La collectivité

« Ah mais finalement vous avez des choses à dire ! » (un agent du service de la communication, 2007)

L'e-archiviste a deux interlocuteurs privilégiés : les services informatique et de la communication¹. Si les rapports avec ceux-ci ne sont pas nés il y a dix ans, ils se sont considérablement accrus avec l'apparition de l'e-archiviste. Bien qu'il voie aboutir des réalisations communes (dont la création d'une application dédiée à la recherche dans les registres de recrutement militaires numérisés et la base nominative associée), le fonctionnement avec le service informatique est marqué par des à-coups. Il n'a pas abouti à une réflexion commune sur les projets d'évolution du site Internet. Leur faire comprendre les obligations des archivistes, en termes de documentation des processus et d'organisation des données, est un travail de tous les jours. La disparition de la première version d'e-archives sur le serveur (dans un dossier malencontreusement intitulé « à archiver ») a laissé coi. On pourrait y voir une incapacité à assimiler la dichotomie entre l'archiviste attaché à ses documents anciens et ses demandes d'innovation technologique. L'échec pour mener des réflexions communes est sans doute un tort partagé. Mais on ne peut se satisfaire d'une telle situation quand on dépend d'un autre service pour apporter les solutions à des problèmes rencontrés quotidiennement. Les obligations de calendrier de chacun restent pour l'instant vécues de part et d'autre comme des contraintes sinon des caprices.

Quant au service de la communication, le site Internet a offert une reconnaissance croissante au service des archives. Les chiffres de consultation ont peut-être joué un rôle, à moins que cinq ans d'activité n'aient permis de découvrir la manne que représentent un service d'archives et son site Internet régulièrement alimenté pour animer le site institutionnel de la collectivité. Ces échanges sont aussi enrichissants qu'ils peuvent devenir frustrants. Ils sont, en tout état de cause, une contrainte supplémentaire, notamment en termes de rythme de travail, et demandent une grande flexibilité.

¹ L'e-archiviste n'étant pas pilote du projet sur l'archivage électronique, les éventuelles relations avec les administrations en tant que services producteurs ne sont pas évoquées.

Les prestataires extérieurs

« Il faudrait que vous vous mettiez tous d'accord sur les sites Internet d'archives.
Moi je préfère celui du département du... » (des internautes, 2007-2015)

En dehors de sa collectivité, l'e-archiviste a un interlocuteur privilégié, le prestataire de solution Web. La mission primordiale d'un e-archiviste dans les Pyrénées-Atlantiques est, rappelons-le, de mettre en ligne instruments de recherche informatisés et documents numérisés. Le nombre de prestataires de service a plutôt augmenté. Certains se sont durablement installés dans le paysage des solutions Web pour services d'archives. Il s'est aussi ouvert à des Web développeurs moins tournés vers le métier d'archiviste, auquel on peut avoir recours pour créer de nouveaux outils de valorisation. Dans la pratique, et parce que les sites Internet se sont développés, il ne revient plus entièrement à l'e-archiviste de décider de ce qu'il veut. Aujourd'hui, on choisit une solution, et une philosophie. La réflexion sur la mise en ligne donne une place croissante à un objectif : la facilité, de l'édition à la consultation. On ne va certes pas s'en plaindre, mais on notera que l'on n'a jamais exigé auparavant d'un instrument de recherche qu'il soit simple à consulter et à rédiger. Certaines applications ne mettent plus en avant leur capacité à publier des formats métier. Cette simplification se traduit par une évolution marquante des sites Internet des services d'archives. La généalogie est devenue une entrée à part entière, on filtre les internautes par recherche et n'invite plus qu'à des recherches par fonds. Et tant pis pour les quelques internautes qui n'auront pas cliqué sur « je fais ma généalogie » en page d'accueil. L'entrée par le cadre de classement a presque totalement disparu des sites. Si l'utilisation des nouvelles technologies n'offre que cette solution pour la recherche, il est difficile de ne pas regretter les évolutions en cours. De plus, cela donne l'impression d'une vision assez condescendante de l'archiviste, maître d'une discipline incompréhensible au commun des mortels.

L'e-archiviste tient désormais un rôle assez différent, il ne doit pas être le passif observateur de ces évolutions. Ne lui revient-il pas de faire comprendre aux internautes comment réaliser une recherche ? Et comment se lancer dans un tel chantier face à cet insaisissable public ?

Pourquoi j'ai tué mon internaute

« Si c'est ça le progrès, vaut mieux revenir aux microfilms ! » (un lecteur, 2008)

« Je voulais vous montrer l'outil que l'association a mis en place pour les relevés, il ouvre beaucoup plus de possibilités qu'e-archives » (un membre d'association, 2008, 2013)

Aujourd'hui on ne peut nier l'existence d'un nouveau public, formé d'internautes. Ceux qui hier se rendaient aux Archives pour apprendre à utiliser un ordinateur, se considèrent aujourd'hui comme compétents d'un point de vue informatique, et le font savoir. Ce changement a profondément impacté le travail de l'e-archiviste. Ainsi de nouvelles missions ont pris le dessus sur le travail qu'avait auparavant celui-ci. Les attentes ne sont plus les mêmes, et on ne pardonne plus au si prometteur ordinateur ce que l'on acceptait, sinon de bon gré, du moins avec résignation, du microfilm. L'internaute semble exiger de l'e-archiviste une créativité à toute épreuve pour simplifier les recherches. La pression des internautes, qui ont une emprise directe sur la réputation d'un service par le biais des forums aux propos souvent très virulents, peut rendre pessimiste : on a rarement autant investi que pour la mise en ligne des documents, et on n'a pourtant jamais eu aussi mauvaise réputation que lors du lancement du site Internet. Une telle attention au retour des internautes, à leur immuable désir de plus de documents en ligne, et aux taux de consultation, est certes compréhensible étant donné les investissements budgétaires que cela représente ; la réussite est obligatoire. Il est difficile de cerner le cliché de la vérité dans cette présentation de l'internaute généalogiste insatisfait. Les enquêtes ont jusqu'à présent donné peu de place aux données qualitatives. Il est vrai qu'un questionnaire national sur ce thème est difficile à mener tant les sites divergent. C'est pourquoi les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ont décidé en 2015 de mener une enquête pour comprendre le comportement des internautes sur leur propre site, la connaissance qu'ils en ont, leurs attentes et leur capacité d'investissement dans la vie de celui-ci.

D'ores et déjà, les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ont fait le choix de ne pas orienter leur site Internet exclusivement vers la généalogie. L'application Dédale, lancée en 2014, tente ainsi d'allier la consultation d'un atlas de la ville de Pau avec une réflexion sur l'évolution de la ville, tout en se voulant ludique. Tous les documents ne se prêtent pas aussi facilement à ce type de mise en ligne. Cela n'épargne pas l'e-archiviste, à qui appartient désormais la lourde tâche de comprendre comment utiliser les solutions et évolutions du Web pour aider l'internaute à comprendre les archives.

Conclusion

Le monde des archives a longtemps été considéré comme un univers d'érudits. La transmission de la connaissance était, de fait, verticale et très hiérarchisée. Les nouveaux modes de communication ont totalement perturbé cet ordre établi. L'ère du numérique a démocratisé l'accès aux documents. Les nouvelles technologies ouvrent la porte à des voies inexplorées et nous offrent une vitrine extraordinaire. Cependant, les archivistes sont parfois devenus des prestataires de la culture aux rayons toujours de plus en plus achalandés. Les services d'archives se doivent de suivre l'évolution des technologies et non la subir. Nous agissons toujours selon nos anciens modes de réflexion alors qu'une nouvelle génération de lecteurs n'ayant jamais connu les archives sans le numérique arrive à grand pas. Il nous appartient désormais de poursuivre la transmission du patrimoine en utilisant tous les apports des technologies, mais aussi sans leurre et illusion sur celles-ci. Le nouvel enjeu, et non des moindres, est de dépasser cette approche Google qui nous a servi un temps pour mettre en place une approche plus qualitative. Nous faisons le pari de croire en la capacité des internautes à appréhender le monde des archives si on leur donne les vraies clefs pour le comprendre. L'e-archiviste, si ses missions ne sont pas reléguées à l'actualisation du compte Twitter, a la possibilité d'inventer l'avenir. Restons donc révolutionnairement archiviste et poursuivons l'effort de démocratisation, offrons un accès intelligent aux archives par le biais du numérique.

« Alors, vous l'avez recruté votre e-archiviste ? » (des archivistes au directeur des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, RASAD, 2009)

Vanina JOVENEAU
Chef de pôle traitement intellectuel et matériel
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
vanina.joveneau@le64.fr

Coline WINKLER
E-archiviste
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
coline.winkler@le64.fr